



www.allier-tourisme.com



Comité Départemental du Tourisme de l'Allier

Vos interlocuteurs privilégiés :

Chantal Allix,
Chargée du Concours départemental de fleurissement
Tél. 04 70 46 81 51 • cdt-fleurissement@pays-allier.com

Pascale Vigier,
Conseil Général, Direction de l'Aménagement du Territoire, Service Tourisme
Tél. 04 70 34 40 03

www.allier-tourisme.com

L'Allier des fleurs

Guide pratique pour mieux fleurir



Comité Départemental du Tourisme
Pavillon des Marronniers, Parc de Bellevue
BP 65/F - 03402 Yzeure cedex
Tél. : 04 70 46 81 50 - Fax : 04 70 46 00 22





L'Allier des fleurs !

Notre département, riche d'un patrimoine paysager préservé et d'un patrimoine architectural remarquable, est un lieu idéal pour que le fleurissement s'exprime en toute liberté.

Jardinier professionnel ou amateur, vous trouverez à l'intérieur de ce document les clefs pour réussir votre aménagement paysager et fleuri.

Vos interlocuteurs privilégiés :

Chantal Allix,

Chargée du Concours départemental de fleurissement
Tél. 04 70 46 81 51 • cdt-fleurissement@pays-allier.com

Pascale Vigier,

Conseil Général, Direction de l'Aménagement du Territoire, Service Tourisme
Tél. 04 70 34 40 03

Elaboré par le Comité Technique
du Fleurissement et de l'Embellissement

Direction de publication : Bernard Coulon

Directrice de rédaction : Véronique Dufréchou

Rédaction :

Chantal Allix avec la collaboration
de Pascale Vigier, Conseil général, Direction
de l'Aménagement du Territoire, Service Tourisme,
Dominique Scherer, directeur du Service
Espaces Verts de Vichy,
Bernard Combeau, directeur des Services
Techniques de Nérès-les-Bains,
Claude Perrin, horticulteur retraité à Cusset,
Hervé Bocquet, CAUE

Illustrations :

Lionel Bouvet, dessinateur au Service Espaces
Verts de Vichy, Hervé Bocquet, CAUE

Crédits photos :

Ch. Allix, L. Leroux, R. Lacroix, J. Mondière,
B. Auboiron, Ingram, Fotolia (Lydia Perrier,
Yvon Delbecque, Oleg Kozlov, Palms)

Conception graphique :

c-toucom (Moulins) 04 70 44 66 28

Sommaire



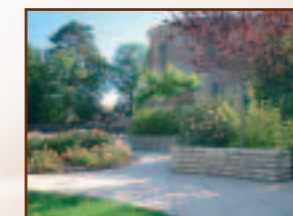
I. Pourquoi

introduire le fleurissement au sein de son lieu de vie ? ... P 1



II. Insérer

un aménagement paysager P 2



III. Composer

l'espace paysager et fleuri préalablement défini P 3

1/ Réflexion P 3

Où se trouve localisé l'aménagement à concevoir ?

Quels sont les atouts du lieu ?

Quel sera le niveau de lecture de cet aménagement ?

Quelle composition adopter en fonction de la situation ?

Quels sentiments exprimer au travers du fleurissement ?

2/ Conception du projet P 4

1. Méthodologie de la conception P 4-5

2. Connaître son environnement de plantation P 5

3. Connaître les plantes, la palette des couleurs P 6-7

Liste des végétaux P 8-9

3/ Exécution P 10

a) Calendrier du jardinier P 10

b) Plantation P 10

c) Entretien, protection P 11-15

d) Donner une dynamique fleurissement, inciter les particuliers P 15



IV. Présenter

sa commune au concours de fleurissement P 16

I. Pourquoi introduire le fleurissement au sein de son lieu de vie ?

« La présence du végétal sous toutes ses formes dans l'espace urbain, revêt une importance extrême. Ce sentiment, véritable lien affectif liant l'homme à la nature, est d'autant plus marqué que le végétal se fait souvent rare dans un cadre où le minéral domine. Mais le végétal n'est pas seulement un objet esthétique : il joue également un rôle social et occupe une fonction biologique importante. »

Extrait Classeur du Fleurissement, Horticulture et paysage éditions.



L'embellissement par l'aménagement paysager et fleuri a beaucoup d'autres vertus :

► Il améliore la qualité de vie des résidents

Il contribue au bien-être : les aménagements paysagers et fleuris sont naturellement vecteurs de bien-être, d'un accueil chaleureux, de dynamisme. Ils rendent ainsi plus agréable le lieu où ils sont installés. Il facilite le contact : entre voisins, on parlera volontiers des pélagoniums que l'on vient d'installer sur son balcon, de la pluie ou du beau temps qui nous empêche d'effectuer nos travaux de jardinage ; les endroits communaux tels que les chemins piétonniers entre zones résidentielles ou commerciales, les parcs publics, etc., facilitent les contacts entre résidents d'un même lieu ou entre quartiers...

► Il attire et retient le visiteur

L'embellissement paysager et floral d'un lieu donne envie de s'arrêter, de découvrir le lieu, de flâner, de prendre le temps, de participer aux manifestations, de rester plus longtemps, d'avoir envie de revenir ou d'amener des amis...

Si le fleurissement peut permettre l'amélioration de la qualité de vie des résidents et attirer et retenir le visiteur, il agit par voie de conséquence sur le point ci-après :

► Il favorise le maintien et la création d'activités

En stimulant la vie associative, artisanale, commerciale, industrielle, grâce à l'insertion adéquate du fleurissement aux différentes zones de la commune.

Mais le fleurissement, naturellement vecteur de communication auprès de l'être humain, pourra également être utilisé comme :

Relais de communication

il est possible grâce à la mise en forme du contenu des aménagements paysagers et floraux de faire passer des messages ; ainsi, on peut exprimer le caractère propre à la commune : ville historique, ville d'eau, ville industrielle..., les événements marquants du passé historique de la commune, faire un clin d'œil aux principales manifestations de la saison ou à une manifestation à caractère exceptionnel...

Cet embellissement est ainsi un outil qui contribue à redynamiser l'endroit où il est implanté, grâce aux retombées indirectes qu'il génère sur l'activité relationnelle, économique et touristique.



Sainte-Thérance

Question à Monsieur Pinton,
Maire de la commune

Depuis l'an 2000, vous attachez un soin particulier à la qualité du fleurissement de votre commune et vous avez été récompensé plusieurs fois pour votre fleurissement.

Pouvez-vous nous expliquer ce qui vous a conduit à cette reconnaissance par le jury régional des villes et villages fleuris, quel budget vous consacrez au fleurissement et quel bénéfice vous en retirez ?

En matière de fleurissement, nous sommes partis de rien. Depuis notre 1^{ère} participation en 2000, nous avons progressivement augmenté les espaces fleuris, tout d'abord sur la voie principale avec des bacs à fleurs, des parterres, des suspensions, puis année après année sur l'ensemble du bourg. Nous avons obtenu le panneau village fleuri avec notre 1^{ère} fleur en 2001 et en 2004, nous avons reçu notre seconde fleur.

Au début, notre objectif était de donner un peu de gaieté à la commune qui compte seulement 200 habitants et nous nous disions que peut-être les riverains nous suivraient.

Grâce aux connaissances techniques en matière de fleurissement de notre employé communal, nous installons chaque année près de 1000 plants : des œillets d'Inde, des agératums, des bégonias, des pétunias, des tabacs... Nous améliorons chaque année notre fleurissement. Au niveau budget, nous consacrons 2300 € par an ce qui représente 1,24 % du budget communal.

Aujourd'hui, les riverains nous ont bien suivis, certains nous aident même à entretenir ou à arroser certains fleurissements municipaux et de nombreux bâtis ont été restaurés ce qui rend notre commune très agréable.

Nous avons installé des panneaux d'entrée et de sortie "Bienvenue à Ste-Thérance", "Merci de votre visite et à bientôt", et nous signalons également la balade jusqu'au château de l'Ours et le café-restaurant.

Certains visiteurs sont étonnés de trouver un petit village aussi fleuri au cœur de la Combraille et il n'est pas rare de croiser dans les rues des touristes profitant du cadre pour une promenade dans le village avant d'aller se restaurer au café-restaurant du bourg. Les habitants sont ravis de vivre dans un village aussi joli. Notre pari est donc gagné !

II. Insérer un aménagement paysager

Avant tout aménagement paysager, il est préférable d'avoir une réflexion globale afin d'intégrer celui-ci à son environnement et de réaliser un aménagement durable.

1. Réfléchir au-delà de l'espace à aménager

Pour qu'un aménagement quel qu'il soit, soit réussi, il est indispensable de réfléchir à son intégration à une échelle supérieure et globalement par rapport à sa maison (jardin, balcon...), à son commerce, à sa commune ; il est interdépendant de l'espace qui l'entoure :

► Identifier les différents points, à l'aide d'un plan

A partir d'un plan d'ensemble ou d'une photographie aérienne, il convient d'établir un diagnostic des points stratégiques :

- **les points forts** : ils constitueront des éléments à mettre en valeur ;
- **les points de passage** : allées, entrées de garage, portes de l'agglomération, carrefours, routes et rues... Il conviendra de tenir compte de leur importance au sein du jardin ou de la commune ;
- **les points de rencontre et les points symboliques** : bancs, terrasses, places, parcs, jardins et squares, bâtiments publics, chemins piétonniers entre quartiers... Ces points constitueront des lieux à privilégier ;
- **les points ingrats** : zones de stockage de matériaux ou de matériels, édifices à architecture douteuse, stations d'épuration, transformateurs EDF, points tri, panneaux publicitaires, tôle ondulée rouillée, poubelles, cabines téléphoniques, abribus... Il conviendra de les éliminer, de les traiter ou à défaut de les dissimuler ou de les intégrer.

Les lieux ont des importances différentes ; cependant, aucun lieu ne devra être délaissé, il faudra veiller à avoir une répartition homogène de l'embellissement sur l'ensemble du territoire.

► l'inventaire de l'existant, bilan sanitaire des végétaux, qualité des revêtements : (crêpis, sols...)

2. Bâtir un programme d'aménagement, penser à :

- la réalisation de **constructions en dur**,
- le moyen d'**arrosage** (point d'eau à proximité, système d'arrosage intégré...),
- concerter les **utilisateurs**,
- intégrer les contraintes et les souhaits des **riverains** (visibilité, nécessité de stationnement...),
- préserver l'**identité du lieu**,
- l'**entretien** (le personnel et le matériel devront être en adéquation avec le travail à réaliser et à entretenir),
- intégrer les capacités et les contraintes des **différents partenaires** et concessionnaires institutionnels (DDE, EDF, GDF, SIEGA, France Télécom...),
- intégrer les travaux de **voiries**.

3. Adapter le programme à ses capacités techniques et financières

En conception mais également en entretien. En effet, les besoins en personnel (temps, qualification, formation), ainsi qu'en matériel (acquisition, entretien), devront être évalués car ils peuvent influencer sur le projet.

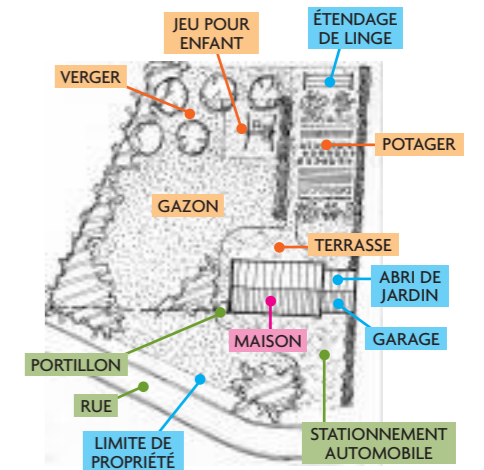
4. Hiérarchiser année après année le programme

En privilégiant d'abord les points les plus importants puis en élargissement vers les extérieurs.

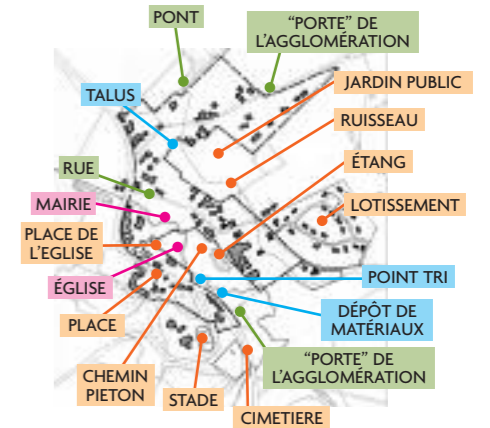
5. Utiliser les compétences des professionnels

des différents secteurs d'activités.

Le jardin



La Commune



Subventions

- **Contrat communal d'aménagement de bourgs** : encouragement des projets d'aménagement de bourgs s'inscrivant dans une démarche globale d'aménagement et visant à rendre les bourgs plus attractifs. Conseil général (étude : 70 % du coût HT et travaux : 30 % des travaux HT).
- **Aménagement des points tri** : travaux contribuant à une meilleure intégration des points tri dans l'environnement naturel et bâti. Conseil général. (25% du montant HT).
- **Epaves automobiles** : ramassage et destruction des épaves automobiles sur le domaine public ou privé. Conseil général (prise en charge totale des frais).

III. Composer l'espace paysager et fleuri

1. RÉFLEXION

Un aménagement paysager est la reproduction de la nature façonnée selon nos souhaits et nos impératifs. Tout l'art de réaliser un aménagement réussi est de savoir orienter le regard du visiteur, donner des effets de perspectives, laisser le regard sur des zones intéressantes (architecture ou arbre intéressant...), jouer avec les formes, les textures, les couleurs.



• Où se trouve localisé l'aménagement à concevoir ?

Un point fort, de passage, de rencontre ou symbolique ou un point ingrat

• Quels sont les atouts du lieu ?

Patrimoine architectural, jolie porte, auge en pierre, source, marécage, perspective, vue...

• Quel sera le niveau de lecture de cet aménagement ?

Automobiliste, piéton, sportif... ? En fonction de la distance de perception et du temps passé à proximité, la richesse de création sera appréciée différemment ; aussi, le massif ne sera pas lu de la même façon.

• Quelle composition adopter en fonction de la situation ?

Particuliers et communes

• Vous avez de la place pour installer votre fleurissement :

- massifs, parterres,
- ronds-points,
- jardins et lieux de repos,
- avenues, rues longues...,
- mosaïculture (l'usage de la mosaïculture requiert un vrai savoir-faire et ne laisse aucune place à l'approximation. Attention donc si vous l'utilisez !),
- jardins potagers.

• Vous avez peu de place pour installer votre fleurissement :

- fleurissement en suspensions et jardinières (printemps, été, automne et hiver),
- fleurissement vertical (clématite, chèvrefeuille, glycine, bignone, jasmin...),
- pas de portes, perrons, balcons (plante grimpante, potée "jumelle"...),
- terrasses.

• Quels sentiments exprimer au travers du fleurissement ?

Beaucoup de sentiments peuvent être exprimés au travers d'un aménagement végétal, tels que la rigueur, la générosité, la légèreté, ou plutôt du sophistiqué, de l'exotisme, ou bien encore la sobriété ou la modernité... mais aussi des sentiments moins agréables : le désordre. Pour exprimer ces sentiments, on adoptera plutôt le style à la française (rectiligne) ou à l'anglaise (paysager) ; le fleurissement installé dans un espace de détente ne sera pas le même que celui d'une entrée de ville ou d'un îlot central de voirie (quiétude / vitalité). Cela précisera la composition de vos massifs.



TOUJOURS PRÉFÉRER UNE PLANTATION EN PLEINE TERRE :

- le végétal y sera plus beau car il souffrira moins d'un retard d'arrosage et du manque de place ;
- les bancs et les bacs à fleurs ne peuvent pas se substituer à l'aménagement, la fonction des bancs et de la fleur n'étant pas celle de restreindre un passage.

2. CONCEPTION DU PROJET

1. Méthodologie de la conception

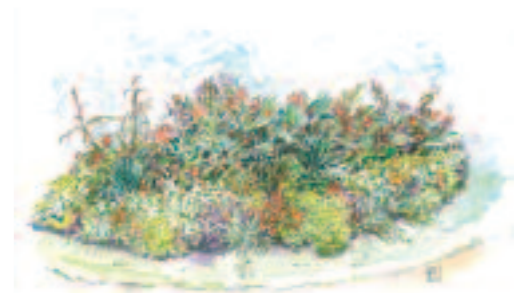
• La forme

Faire un plan sur papier millimétré et dessiner à échelle de l'environnement les éléments déjà existants. Tester alors les formes pour déterminer la meilleure (corbeille, planche, parterre...).

Relever les éléments importants du patrimoine ou du végétal aux alentours du massif à aménager, cela vous donnera des pistes de conception pour l'intérieur du massif (importance de l'architecture, couleurs alentours (floraison, bâti...)).

Attention aux contraintes liées à la croissance des végétaux : présence de réseaux aériens et souterrains, proximité des façades, proximité de voie de circulation...).

La formation est une clef essentielle pour la réussite de vos projets. N'hésitez donc pas à lui faire appel !



• La composition

Ces points vous permettront de donner de la vie à votre massif, du relief, de la profondeur, de l'importance... Sur un même espace, il existe une multitude de compositions, et donc une multitude d'effets ; à vous de trouver le meilleur.

Marier les 7 points ci-dessous pour donner un maximum d'effet !

1 l'échelle : monumentale ou humaine (grand bâtiment, statue...);

2 la proportion : afin que votre aménagement soit équilibré et bien proportionné, utilisez la règle du 1/3, 2/3 au niveau des hauteurs et largeurs ainsi que pour la quantité de persistants à insérer (1/3 contre 2/3 de caducs). L'utilisation des persistants permet de faire ressortir les autres végétaux ;

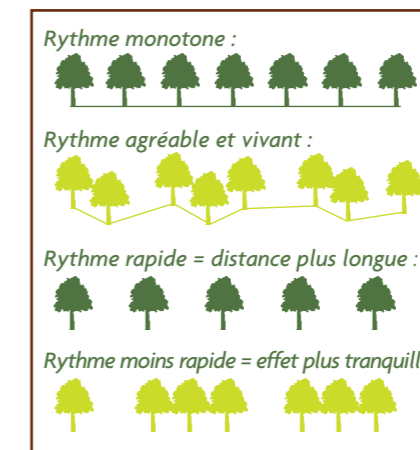
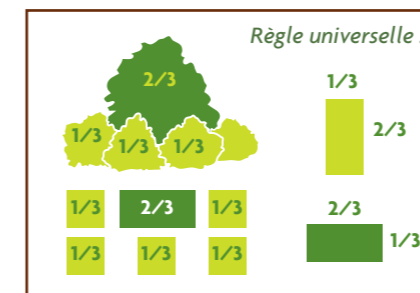
3 le port : érigé, étalé, conique, retombant, fastigié, pleureur... (voir les dessins ci-contre) ;

4 le rythme : (plantes structurantes, de remplissage) ;

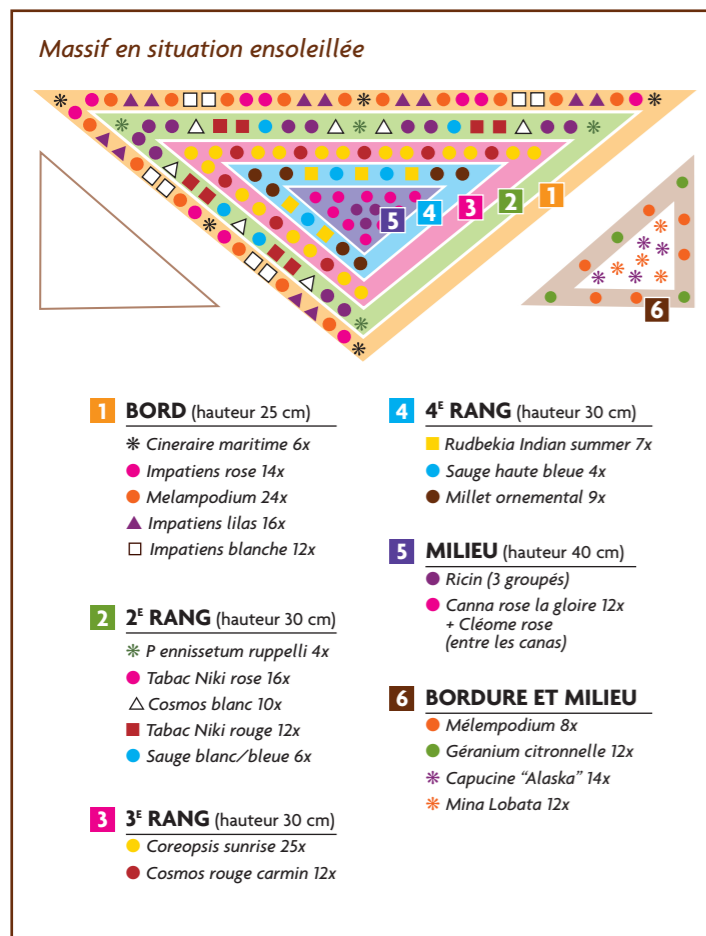
5 la couleur (feuillage et fleurs) : jouer avec les couleurs (harmonie, contrastes), avec la densité de couleurs, avec le type de fleur, de feuillage (effet parsemé ou foisonnement), 1/3 de persistants ;

6 le volume : hauteur de végétaux, (plantes hautes, moyennes, basses ou retombantes), la forme : ● (générosité) ▲ (dominant, puissant, rigoureux) ■ (stabilité, tranquillité)

7 l'unité : un dernier point très important : si votre aménagement n'a pas d'unité, il sera raté.



Penser également au futur ombrage et à la densité de feuillage de vos plantations.



► **Le dessin de composition de l'aménagement paysager**

Dessinez la trame de votre parterre avec ses lignes de plantations, par zone dans le parterre ou sur toute sa surface, avec des courbes ou des droites et la représentation schématique (croix, rond...) des différentes plantes. Elle vous permettra de visualiser le résultat final, de chiffrer vos besoins en végétaux et sera indispensable pour une représentation fidèle lors de votre plantation.

Parterre dessiné pour la représentation de Vichy à Annecy en 2007

- 1 tapis de Nicotiana "Domino Citron Vert" H = 35 cm
- 2 ponctué de Cyperus papyrus H = 80 cm
- 3 Lobelia erinus regatta "Bleu nuit" H = 20 cm
- 4 Lobelia erinus regatta "Blue Splash" H = 20 cm
- 5 Dichondra argentea "Silver Falls" H = 5 cm
- 6 tapis de Pyrethrum parthenium "Aureum Mousse" H = 15 cm
- 7 Cosmos bipinnatus "Sonata Blanc pur" H = 40 cm
- 8 touffe de Plumbago capensis H = 45 cm



2. Connaître son environnement de plantation

► **La nature du sol :**

Le PH du sol est important, les plantes apprécient différemment son acidité ; aussi pour une bonne santé de la plante que vous installez, veillez à adapter votre choix végétal à votre taux de PH.

Le sol est composé d'éléments de différentes tailles : argile, limon, sable fin, sable moyen, sable, sable grossier, gravier, cailloux, humus (analyse granulométrique). Suivant la composition de votre sol, les apports pour l'améliorer seront différents.

• **les sols argileux :** sont des sols lourds et difficiles à travailler ; cependant, ils ont une bonne rétention d'eau qui contribue à la bonne croissance des végétaux. Parmi les végétaux qui apprécient ce type de sol, on trouve le charme, le bouleau, le poirier, le cornouiller, le lilas, le rosier...

• **les sols sablonneux et limoneux :** sont des sols plus faciles à travailler ; cependant, ils sont plus desséchants et les sols limoneux se compactent en surface entraînant la réduction de l'aération.

• **les sols calcaires :** éviter de planter les végétaux dits de terre de bruyère : rhododendron, azalée, bruyère, hortensias..., préférez érable, noisetier, frêne, forsythia, weigelia, if, pin noir d'Autriche, buis. Surveillez la chlorose ferrique, premier symptôme de la déperdition de la plante qui se manifeste par le jaunissement des feuilles.

• **la "terre franche" :** bonne terre de jardin. Se dit d'une terre contenant de manière idéale les quatre éléments de base que sont le sable, le calcaire, l'humus et l'argile. Cf : CCTG Fascicule 35



► **L'exposition** du lieu où implanter un végétal offrira un taux de luminosité et de chaleur plus ou moins important qui jouera sur sa croissance et sa vitalité. Les végétaux ont tous une préférence d'exposition qui correspond à son habitat originel dans la nature ;

► **Les zones de courant d'air** peuvent avoir une incidence sur vos plantations ; aussi veillez à adapter vos plantations pour limiter ces courants d'air ;

► **le climat** est uniforme dans notre département. Attention aux gelées tardives jusqu'à 15 mai.

Une grande majorité de la palette végétale croît mieux en terrain neutre ou acide plutôt qu'en terrain lourd, calcaire et en terrain léger. En cas de changement de terre, veiller à ce qu'elle soit remplacée par de la bonne terre de jardin et sur une hauteur raisonnable.

3. Connaître les plantes, la palette des couleurs

La diversité des variétés permet toutes les réalisations d'un fleurissement simple à un fleurissement sophistiqué.

► **Les végétaux**

La nature nous offre une palette végétale très importante que l'on ne peut pas utiliser sans se soucier des caractéristiques de chaque végétal. La réussite de votre aménagement dépend pour une grande part du choix des végétaux.

Chaque végétal a des exigences propres :

- **de culture** (sol, exposition, irrigation...),
- **de croissance** (hauteur, étalement, rapidité de développement),
- **de port** (rampant, tapissant, élancé, conique, en dôme, arrondi, érigé, pleureur, grimpant), (voir ci-contre),
- **de feuillage** (persistant, semi persistant ou caduc) avec des textures variées,
- **de floraison** (forme, couleur, parfum, fructification).

Aussi, mieux vaut se renseigner sur l'ensemble des caractéristiques du végétal que l'on souhaite utiliser. Il faut également choisir son végétal en fonction de l'entretien qu'il va générer. (Attention, certains végétaux sont plus sensibles aux maladies et par conséquent nécessiteront des traitements).

Les plantes annuelles ont un cycle de vie sur une année civile (naissance, croissance, mort), les **plantes molles** sont des plantes vivaces dans leur climat d'origine ; elles peuvent être gérées chez nous comme des annuelles. La gamme de ces plantes est très étendue (couleur et forme). Elles offrent une floraison estivale continue.

Les bisannuelles ont un cycle de vie sur deux années civiles (naissance et croissance en fin de 1ère année et floraison, graines et mort la seconde année). Elles offrent une bonne floraison printanière et automnale, elles seront pour cela plantées à l'automne ou au printemps. Elles sont généralement détruites par la chaleur. Il est intéressant de les associer aux bulbes.

Les chrysanthèmes sont des plantes vivaces ou gélives, principalement installés en pleine maturité en feuillage et floraison (cascade, pyramide, boule...). Ils offrent un fleurissement automnal chatoyant. Ils sont à privilégier sur certaines zones (proximité mairie...) car leur coût est important.

Il existe de nombreuses **plantes vivaces**

(hostas, bergénias, tritomas, sédums, valérianes...) mais attention, certaines espèces peuvent engendrer un entretien important. L'utilisation de vivaces donne un effet naturel mais on peut regretter une floraison moins longue que les annuelles.

Les arbustes (caducs, semi persistants, persistants, exotiques ou "indigènes") et les rosiers (paysagers, polyanthas, buissons, rugosa, grimpants, lianes...) sont très intéressants car ils structurent l'espace. Ils sont décoratifs tout au long de l'année grâce à leur feuillage, leur floraison, leur écorce et leurs fruits.

Les arbres, véritable patrimoine vivant, offrent une autre dimension à l'aménagement. Grâce à leurs différents ports, ils peuvent accompagner le bâti dans diverses situations.

Les gazons, autres végétaux incontournables, sont un élément important d'accompagnement de vos massifs ; la netteté de celui-ci procurera une plus-value non négligeable à votre parterre. Attention à faire le bon choix, il existe une grande gamme de gazons suivant l'usage que l'on souhaite en faire.

Le port

LES CONIFÈRES



LES FEUILLUS



LES ASSOCIATIONS



Soyez précis et exigeant dans vos choix pour éviter le piège !

Lors de vos achats ou de votre commande, veillez à ce que le végétal soit conforme à votre attente (largeur, hauteur, développement, couleur feuillage, fleur...).

Le moyen le plus sûr de ne pas se tromper est de préciser **le nom botanique** du végétal dans son intégralité jusqu'à l'indication de **la variété** ou du **cultivar** (famille > nom botanique ou genre > espèce > variété > cultivar).

Exemple :

En commandant une sauge bleue, vous pourriez vous retrouver avec une sauge *Salvia Officinalis* (vivace à feuillage persistant H40cm, L1m) ou *Salvia Uliginosa* (Vivace H2m, L90cm) ou *Salvia Farinacéa Féérie Bleue* (annuelle H30cm, L30cm).

Les végétaux d'un même genre botanique peuvent être totalement différents. Le résultat de votre composition en serait très fortement altéré !



Type de végétal	Nom	Utilisation	Exposition	Saison	Persistant, caduc...	Hauteur/Largeur	Floraison	Feuillage/écorce	Port	Sol	Entretien			
STRUCTURATION / HAIE	ARBUSTE	<i>Buxus</i> en variété (Buis)	Parterre, haie libre ou taillée : se prête très bien à la taille Structurant			Toutes	☀️	↑	H 0,30-5 m	Insignifiante donnant une teinte vert jaune à l'arbuste en début de printemps	Petites feuilles coriaces vert foncé ou panaché vert/blanc ou vert/jaune Croissance lente		Riche, bien drainé. Préférence pour les sols calcaires et argileux.	Aucun ou taille de formation
	ARBUSTE	<i>Berberis</i> en variété	Haie libre ou taillée Structurant			Toutes	☀️	↑	H 0,30-4 m L 0,40-4 m	Jaune au printemps	Feuillage de vert à pourpre. Baies			
	ARBUSTE	<i>Ligustrum</i> (Troène)	Haie libre ou taillée					☀️	↑	H 1,50-10 m L 1-10 m	Blanche en été			Indifférent
	ARBUSTE	<i>Viburnum</i> en variété	Haie libre					☀️	↑	H 1-5 m L 1-5 m				Riche en humus
	ARBUSTE	<i>Fusain</i> en variété	Haie libre ou taillée					☀️	↑	H 0,40-10 m L 0,60-8 m		Vert, panaché blanc ou jaune		
	ARBUSTE	<i>Aucuba japonica</i>	Isolé, massif					☀️	↑	H 1-3 m	Blanche au printemps	Vert ou vert et jaune		Ordinaire
FEUILLAGE / ÉCORCE	ARBRE	<i>Liquidambar</i>	Isolé ou alignement				☀️	↓	H 6-25 m L 4-15 m		Jaune, rouge, orange à l'automne	Elançé	Non calcaire	
	ARBRE	<i>Betula</i> (Bouleau)	Isolée, groupe				☀️	↓	H 1-30 m	Chatons	Ecorce blanche ou marron, feuilles vertes ou pourpres	Erigé, étalé		
	ARBRE MOYEN, ARBUSTE	<i>Acer</i> (érable) en variété	Isolé, groupe ou alignement				☀️	↓	Très divers selon les variétés		Feuillage et écorces très variés			
	ARBUSTE	<i>Cornus</i> (Cornouiller)	Massif ou isolé				☀️	↓	H 0,75-15 m	Bractée rose ou blanche (cornus florida)	Ecorce jaune ou rouge, feuilles vertes ou panachées			
	VIVACE	<i>Hosta</i> en variété	Massif			Printemps Été Automne	☀️		H 20-60 cm	Hampe de clochettes blanches, roses ou violettes en été	Feuillage très varié, fin ou large, uni ou panaché, vert/bleu, vert/jaune	Touffe	Riche et frais	
	VIVACE	<i>Salvias officinalis</i> (Sauges officinales)	Parterre			Printemps Été	☀️	↑	H 0,20 m L 0,80 m	Bleu, mauve, violet	Feuillage odorant, gris, tricolor...			
	GRAMINÉE, VIVACE employée comme annuelle	<i>Pennisetum</i>	Parterre, rocaille				☀️	↑	H 0,60-1,20 m		Epis		Erigé, touffe	Drainé
	ANNUELLE	<i>Ipomée Batatas</i>	Parterre, jardinière			Été	☀️		H 3-4 m	Grande fleur bleu, rouge, blanc	Pourpre, vert pomme, panachée rose et blanc	Grimpant	Riche	Arrosage
	PLANTE MOLLE employée comme annuelle	<i>Coléus</i> en variété	Parterre			Été	☀️	↑	H 0,20-1 m L 50 cm	Sans intérêt, rose en été	Très variés		Riche	A protéger en hiver
	FLEURS	ARBRE	<i>Paulownia</i>	Isolé			Printemps	☀️	↓	H 15 m	Bleu-violet, parfum fort	Vert jaune		
ARBRE		<i>Malus</i> (Pommier)	Isolé, alignement			Printemps	☀️	↓	H 10-15 m	Blanc, rose	Fruit décoratif			
ARBUSTE		<i>Viburnum X bodnantense</i>	Isolé			Hiver	☀️		H 3 m L 2 m	Rose de décembre à février				
ARBUSTE		<i>Abélias</i>	Massif, haie			Printemps Été Automne	☀️	↑	H 2-4 m	Blanc, rose				
ARBUSTE		<i>Buddleja</i> en variété	Massif			Été	☀️	↓	H 3 m L 3 m	Blanc, violet, rose, jaune			Léger même sec	
ARBUSTE		<i>Rosier</i> (ancien ou moderne) en variété	Isolé, parterre, support			Printemps Été Automne	☀️	↑	H 0,50-5 m	Verte, jaune, orange, rose, violet, petite, grande, simple ou double, unique ou en bouquet, certaines variétés parfumées	Cynorhodons décoratif sur certaines variétés	Grimpant, rampant, couvre-sol, buisson	Riche, pas trop calcaire	En fonction des espèces
GRIMPANTE		<i>Glycine</i>	Support			Printemps Été Automne	☀️	↑	+ de 10 m	Rose, bleu, blanc			Acide, riche en humus mais drainant	
GRIMPANTE		<i>Chèvrefeuille</i>	Support			Été	☀️	↑	H 3-6 m	Blanche, jaune, rose, rouge, parfum				

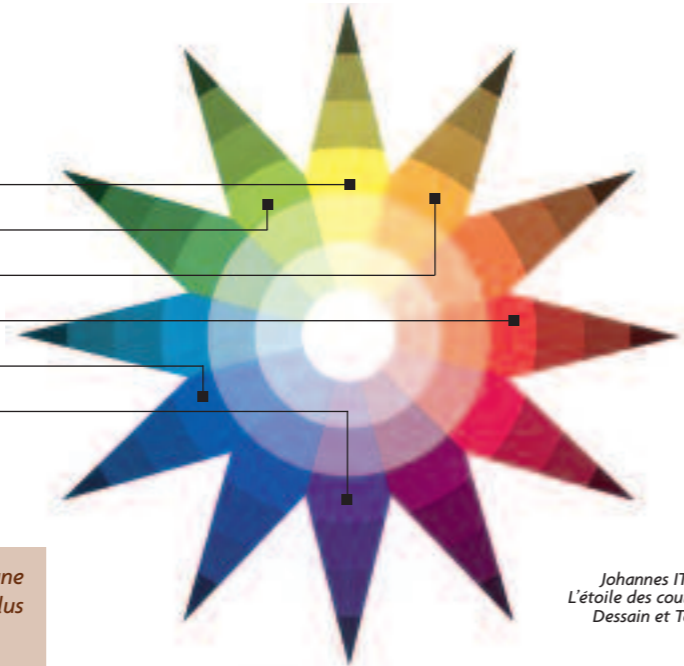
Type de végétal	Nom	Utilisation	Exposition	Saison	Persistant, caduc...	Hauteur/Largeur	Floraison	Feuillage/écorce	Port	Sol	Entretien			
FLEURS	GRIMPANTE	<i>Clématite</i> en variété	Support			De janvier à octobre Suivant les variétés	☀️	↑	H 1,50-5 m	Simple, double et de différentes formes			Léger, riche en humus	
	VIVACE	<i>Iris</i> en variété (sibérica, de hollande...)	Isolé, parterre			Printemps	☀️	↑	H 0,10-1 m	Blanche, jaune, bleu, violet... (Gamme très vaste)			Ordinaire	
	VIVACE ou GÉLIF	<i>Chrysanthémum</i> en variété	Massif			Été (vivace) Automne (viv./gélif)	☀️	↑	H 0,70-1,10 m	Blanche, jaune, rose, violet...				
	ANNUELLE ET VIVACE	<i>Rudbékia</i> en variété	Massifs, jardinière			Été	☀️	↑	H 0,25-2 m	Grande diversité				
	ANNUELLE ET VIVACE	<i>Salvias</i> (sauges) en variété	Parterre, jardinière			Été	☀️	↑	H 0,25-2 m	Blanche, rose, bleu ou violet				
	ANNUELLE	<i>Nicotiana</i> (Tabacs) en variété	Parterre, Jardinière			Été	☀️	↑	H 0,25-3 m	Blanche, rose, rouge			Riche, profond	
	ANNUELLE	<i>Pétunia</i> en variété	Parterre, potée			Été	☀️	↑	H 0,20-1,50 m	Blanche, rose, rouge, violet			Erigé, retombant	
	PLANTE MOLLE en bisannuelle	<i>Pensée</i> en variété	Parterre, bordure, jardinière, rocaille			Printemps Automne Hiver	☀️	↑	H 20-40 cm	Nombreux coloris			Riche en humus	
	BULBE VIVACE ou utilisation en bisannuelle	<i>Tulipe</i> en variété	Parterre, rocaille, jardinière			Printemps	☀️	↑	H 15 cm L 70 cm	De mars à mai, très diverse en forme et couleur			Erigé	Drainé
	BULBE VIVACE ou utilisation en bisannuelle	<i>Hyacinthus</i> (Jacinthe) en variété	Parterre			Printemps	☀️	↑	H 15-30 cm	De mars à juin, divers coloris, parfum				Léger, riche en humus
BULBE VIVACE ou utilisation en bisannuelle	<i>Narcisses</i> en variété	Pelouse, parterre, rocaille			Printemps	☀️	↑	H 15 cm L 50 cm	De mars à juin, très diverse en forme et couleur				Frais	
BULBE VIVACE ou utilisation en bisannuelle	<i>Crocus</i> en variété	Pelouse			Printemps	☀️	↑	H 10-15 cm	Du bleu au mauve et blanche, jaune				Léger, drainé	
BULBE VIVACE ou utilisation en bisannuelle	<i>Sternbergia lutea</i>	Pelouse			Automne	☀️	↑	H 20 cm	Jaune					
EXOTIQUE / LÉGUMES	ARBUSTE ou gélif	<i>Yucca</i> en variété	isolé ou parterre			Été	☀️	↑	H 1,50-2,50 m L 1,20-2 m	Blanche	Attention pointe des feuilles très piquantes	Touffe	Sec	
	VIVACE	<i>Musa</i> (Banancier)	Isolé			Été	☀️	↑	H 0,60-5 m		Vert jaune		Ordinaire	A protéger en hiver
	LÉGUME	<i>Choux décoratifs</i> en variété	Parterre			Toute l'année	☀️	↑	H 30-60 cm	Blanche, mauve	Feuillage divers très décoratif		Drainé	
	LÉGUME	<i>Cardon</i>				Été	☀️	↑	H 1,50 m L 1,20 m	Violette	Feuillage gris argenté			
	RHIZOME	<i>Cannas</i> en variété	Parterre			Été	☀️	↑	H 0,50-1,80 m L 40-60 cm	Du jaune au rouge	Divers, grosses feuilles	Erigé	Riche	
	BULBE VIVACE ou utilisation en bisannuelle	<i>Fritilaire Impérialis</i>	Parterre			Printemps	☀️	↑	H 1,50 m L 30 cm	Jaune, orange				
	ARBUSTE	<i>Rubus Pantalobus</i>	Couvre-sol				☀️	↑	H 40 cm	Blanche	Fruits rouges	Rampant	Ordinaire	Réduit
	ARBUSTE	<i>Juniperus horizontalis</i>	Couvre-sol				☀️	↑	H 20-50 cm		Vert glauque	Rampant	Léger, drainé	Réduit
	ARBUSTE	<i>Cotonéaster Dammeri</i>	Couvre-sol				☀️	↑	H 20-40 cm	Blanche	Fruits rouges	Rampant	Acide	Réduit
	VIVACE	<i>Pachysandra</i>	Couvre-sol				☀️	↑	H 20-30 cm	Léger parfum	Vert lustré ou panaché		Fertile, assez humide	Réduit
COUVRE-SOL	VIVACE	<i>Hedera</i> (Lierre) en variété	Couvre-sol				☀️	↑		Plusieur taille de feuilles, tons de vert, panaché	Rampant, grimpant	Tous	Réduit	
	VIVACE	<i>Pervenche</i> en variété	Couvre-sol				☀️	↑	H 10-45 cm	Du bleu au mauve et blanche	Vert ou panaché		Frais, riche	Réduit
	VIVACE	<i>Hypéricum</i> (Millepertuis)	Couvre-sol				☀️	↑	H 20-80 cm	Jaune				Réduit
	VIVACE	<i>Bruyères</i>	Couvre-sol			Printemps	☀️	↑	H 20-50 cm	Blanche, rose		Rampant		Réduit

Les couleurs

Toutes les couleurs n'ont pas la même force, n'expriment pas la même chose et renvoient à une perception différente.

Les couleurs s'expriment :

- soleil, lumière, pays chaud, or, richesse...
- froid, repos, calme, nature, campagne, jeunesse...
- chaleur, luminosité, joie, optimisme, gaieté...
- chaleur excitante, force, vigueur, feu...
- fraîcheur, ciel, mer, éternité, calme...
- froid, tristesse, mélancolie, repos, vieillesse...
- neutre, neige, infinité, fraîcheur, propreté, pureté, repos...
- neutre, obscurité, deuil, mystère, tristesse, peur...



Johannes ITTEN
L'étoile des couleurs
Dessain et Toltra

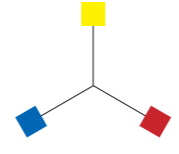
ATTENTION, l'usage du blanc comme du noir doit se faire d'une façon très restreinte car ces 2 couleurs ont un impact visuel plus imposant que les autres couleurs.

Associer les couleurs

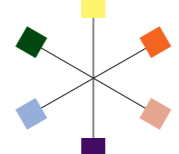
La complémentarité : relativement simple à réaliser : employer une couleur simple à proximité de sa couleur complémentaire (bleu et orange, rouge et vert, jaune et violet, jaune orange et bleu violet, rouge orange et bleu vert, rouge violet et jaune vert) ;



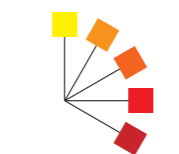
Le contraste simple : employer 2 couleurs primaires de même intensité (rouge et jaune, bleu et jaune, rouge et bleu) ;



Le contraste de valeur : associer une couleur simple claire et sa complémentaire foncée (rouge clair et vert sombre, le bleu pâle et orange soutenu, jaune clair et violet foncé) ;



L'harmonie chromatique : passer d'une couleur simple à une autre en intercalant à chaque fois des couleurs qui les séparent (rouge-capucine-orange-safran-jaune) ;



L'harmonie "camaieu" : utilisation de différents tons d'une même couleur avec des nuances différentes (intensité). Ces ensembles donnent de la profondeur et permettent de créer des volumes en faisant paraître certaines parties du massif plus ou moins sombres ;



La polychromie : utilisation de plusieurs couleurs pour le même décor est d'un emploi courant.

ATTENTION ! préférer un nombre réduit de couleurs, sinon gare au bariolage.

Les parfums

Les parfums apportent une dimension supplémentaire au jardin, ils sont un atout charme en plus et immédiat. Parmi les végétaux diffusants de fort parfum, on peut citer le paulownia, le chèvrefeuille (Lonicera), l'oranger du Mexique, certains rosiers...

Bon à savoir

Couleurs chaudes : avancent les plans de vision, créent une atmosphère d'intimité et de convivialité

Couleurs froides : reculent les plans de vision, idéales pour agrandir l'espace

Les tons foncés pèsent
Les tons clairs allègent

Un massif avec une dominante de couleur est plus facilement lisible.



Le classeur "Couleurs du temps, couleurs du fleurissement et le carnet des tendances 2006"
Édité les éditions Horticulture et Paysage

Cet ouvrage dresse des listes de plantes par couleur et par hauteur



3. EXÉCUTION

Pour des réalisations et un entretien de qualité, il est indispensable d'adapter son matériel à la quantité et à la qualité de travail à réaliser.

La bonne santé d'un végétal dépend de la plantation, des nuisances causées par son environnement et de l'entretien qui lui est prodigué.



a) Calendrier du jardinier

ANNUELLES

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
	1			2				3	4	5	

- 1 Multiplication : semis, bouturage
- 2 Préparation des sols et plantation
- 3 Bilan de saison : réflexion année suivante et évaluation des besoins
- 4 Préparation des plans de la prochaine année
- 5 Commande des végétaux nécessaires

BISANNUELLES / VIVACES / BULBES / ARBRES ET ARBUSTES

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
1		2		3	4					5	

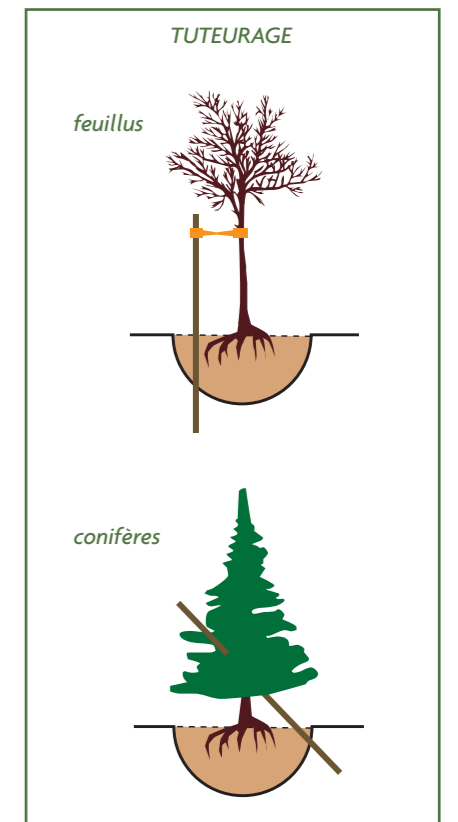
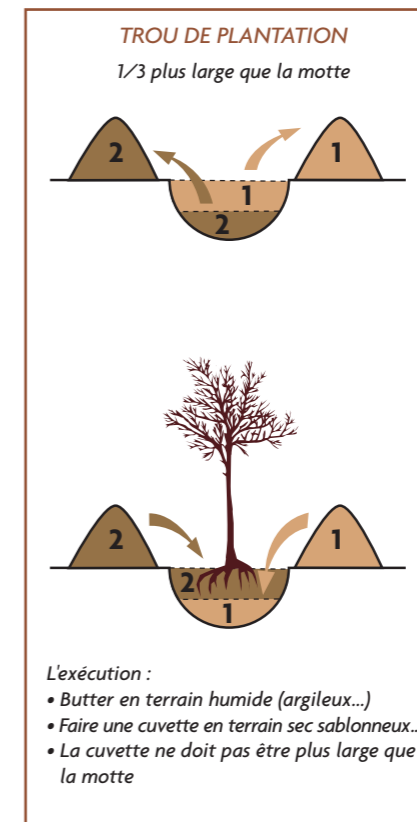
- 1 Conception
- 2 Préparation du sol et plantation de printemps (bisannuelles de printemps, vivaces en godet)
- 3 Retrait des bulbes plantés en automne (fin mai) et commande
- 4 Semis de bisannuelles
- 5 Préparation du sol et plantation d'automne (bisannuelles d'automne en octobre/novembre, vivaces, bulbes en novembre, arbres et arbustes à partir du 25 novembre, début du repos végétatif)

b) Plantation

- Période de plantation (voir calendrier du jardinier)
- Respecter les distances de plantation en fonction de l'environnement et de la taille adulte du végétal
- Préparation du sol (voir paragraphe "fertilisation" ci-après)
- Trou de plantation et tuteurage (pour les ligneux le collet doit être au niveau du sol)

LES PRÉCAUTIONS TUTEURAGE

- Le tuteur ne doit pas traverser la motte ou abîmer les racines
- Le collet du végétal doit être toujours au niveau du sol naturel





c) Entretien et protection

Si vous avez opté pour des végétaux adaptés, votre entretien en sera d'autant plus facilité !

• La propreté

C'est la première des choses, rien ne sert de fleurir si l'environnement est sale et mal entretenu (papiers sales qui voltigent, poubelles qui débordent, graffitis, mobilier urbain en mauvais état...). Les zones d'importance moindre (en attente d'urbanisation ou grands espaces, etc.) ne doivent pas pour autant être oubliées.

• Amendement

Apport à destination du sol pour l'améliorer. D'après l'analyse granulométrique de votre sol, vous pouvez l'améliorer en jouant sur l'apport d'humus ou de sable (l'humus enrichit et retient l'eau, le sable allège et draine).

• Fertilisation

Apport d'engrais directement pour la plante : veillez à limiter la déperdition dans le sol en fractionnant la dose et/ou en utilisant des engrais à libération lente, voire des engrais organiques. Attention, ne jamais fertiliser une plante qui a soif.

• Arrosage

La composition de vos massifs, votre sol et le choix de vos végétaux conditionneront la part du travail d'arrosage. L'arrosage devra répondre aux besoins de la plante en fonction de la nature du sol et des conditions climatiques. En été, le rythme d'arrosage est généralement 3 fois par semaine. Les moyens d'arrosage (arrosage au tuyau, citerne mobile d'arrosage, système d'arrosage intégré automatique...) devront être adaptés à l'importance du travail à opérer (moyen humain, superficie, circulation automobile...).

Les végétaux qui s'autosuffiront ou qui auront des besoins réduits (arrosage moins fréquent et conséquent) seront autant de temps de gagné et de mise en danger du végétal évitée, notamment en période estivale où il faut gérer arrosage et vacances du jardinier et surtout en période de sécheresse où il faut se soumettre à des interdictions d'arrosage partielles ou totales. La constitution de vos aménagements en privilégiant la pleine terre plutôt que l'utilisation de bacs et de jardinières pour vos végétaux, associée à un choix judicieux des espèces (végétaux moins exigeants en eau et végétaux plus indigènes) vous garantira un maintien du fleurissement et une meilleure sauvegarde de vos végétaux.

ATTENTION AU GASPILLAGE D'EAU !

Acteur de la ressource en eau, il nous appartient de veiller au gaspillage et à la dispersion des excès d'engrais dans les nappes phréatiques.



Préférer un arrosage en fin de journée ou tôt le matin.

Éviter d'arroser le feuillage afin qu'il ne brûle pas sous l'effet du soleil.

c) Entretien et protection *SUITE*

• Tonte

La tonte est une tâche très importante ; en effet, le gazon contribue grandement à la mise en valeur des massifs et du patrimoine. La tonte doit être faite régulièrement, il est préférable d'éviter de tondre par forte chaleur car l'herbe peinera davantage pour se remettre de ce traumatisme.

L'affûtage des lames doit être fait très fréquemment pour avoir une coupe franche et nette et éviter ainsi le jaunissement de la pointe de l'herbe déchiquetée par une lame mal affûtée.



• Taille

Taillez à bon escient !

La taille des végétaux permet le renouvellement des bois jeunes ou sert à adapter le végétal à son environnement en limitant l'accroissement.

Lors de la plantation, le choix d'un végétal qui soit adapté au niveau développement à son lieu de vie évitera des tailles intempestives et parfois cruelles !

Pour obtenir une belle floraison et des végétaux en pleine forme, il est important de respecter les indications ci-après :

• les arbustes :

- à floraison printanière ou hivernale : taillez après la floraison

- à floraison estivale : taillez après les dernières fortes gelées

- la haie se taille environ 2 fois par an au printemps et à l'automne

• les rosiers : la taille varie d'une espèce à une autre ; pour certains elle consiste à éliminer le bois mort, pour d'autres la cisaille permet de les restructurer et d'autres encore ont besoin d'une taille particulière.

• les arbres : la taille des arbres requiert une connaissance particulière ; c'est pourquoi, il faut choisir un arbre adapté, dont la variété a été choisie en fonction de son emplacement, de son port et de sa taille adulte (arbre fléché de préférence et à port plutôt érigé pour les bords de rue...) et qui, planté dans de bonnes conditions, n'aura pas besoin d'être taillé si ce n'est pour l'entretien (formation d'émondage). Il faut raisonner la taille et privilégier la taille douce (se renseigner auprès de professionnels compétents).

Comprendre le pourquoi d'un mauvais rendu ?

Un mauvais rendu (plante qui baisse la tête, qui jaunit...) provient du déséquilibre :

CLIMAT / SOL / PLANTE

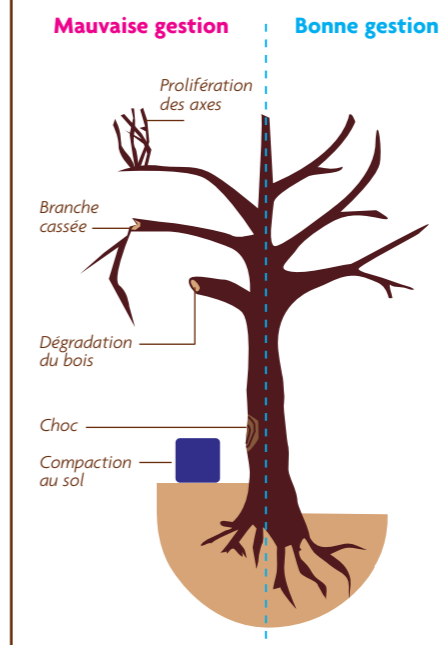
• Climat : il influence l'évapotranspiration et le rendement de la photosynthèse.

• Sol : son équilibre physique, chimique et biologique.

• Plante : ses besoins et les attaques parasitaires dont elle peut faire l'objet.

La solution à votre problème se trouve dans l'analyse de cet équilibre.

Le secret d'un arbre en bonne santé : aucun dommage et un suivi régulier



Éviter :

- tous chocs sur le tronc (broyeur, accident...);
- les coupes de branches de trop gros diamètre ;
- d'enterrer le collet ;
- la compaction du sol périphérique (mauvaise oxygénation des racines) ;
- d'endommager les racines lors de travaux.

Il est recommandé :

- d'effectuer une coupe franche sur les branches cassées ;
- (le cas échéant : tous les arbres pas besoin d'être taillés), suivre régulièrement le travail d'élagage afin d'éviter les coupes de trop fort diamètre.

Idée fausse

Un élagage sévère ne fortifie pas un arbre, il l'affaiblit et le rend plus vulnérable aux attaques parasitaires et peut engendrer des problèmes de sécurité.



c) Entretien et protection *SUITE*

› Multiplication : bouturage, division de touffe, semis

La multiplication des végétaux peut se faire par plusieurs moyens : le semis, le bouturage, la division de touffe. Vous pourrez ainsi faire des masses de plantes plus importantes ou insérer votre plante préférée dans un autre coin de votre jardin ou bien encore échanger avec d'autres passionnés.

La division de touffe est également nécessaire lorsque la plante est importante et que la floraison diminue ou que le pied s'étouffe de l'intérieur (iris...).

› Gestion des déchets

Les déchets du jardin sont relativement conséquents ; il est cependant possible de leur donner une nouvelle utilisation comme le compostage qui permet de transformer un déchet en produit d'amélioration du sol, l'utilisation des broyats de taille de ligneux qui peut servir de paillage... (voir paragraphe ci-après "les aides à l'entretien").

Prévention contre les échaudures

La plupart des jeunes plants d'arbres sont menacés par le phénomène "d'échaudures" d'écorces (éclatement sur la face sud/ouest) provoqués par un rayonnement solaire important, une forte déshydratation et des fortes variations de températures notamment lors des journées froides et ensoleillées.

LES RÈGLES DE PRÉVENTION SONT LES SUIVANTES :

- respecter l'orientation de l'arbre entre la pépinière et la plantation,
- effectuer des plantations dans les règles de l'art (hauteur du collet) pour obtenir un fonctionnement optimum du système racinaire,
- suivre les arrosages après la plantation de façon rigoureuse.

Les arbres aux écorces fines sont plus sensibles (à l'exception des platanes notamment) et doivent être protégés : toiles de jute ou nattes de joncs. Le badigeonnage des troncs (argile + bouse de vache + huile végétale + chaux) peut être envisagé.

› Traitements

Les maladies et les attaques d'insectes et de champignons proviennent souvent de la faiblesse du végétal face à son environnement (pollution, zone trop humide ou ombragée pour la variété...). Afin de lutter contre la propagation, limitez l'usage des produits chimiques et privilégiez la méthode physique (arrachage des végétaux atteints et destruction, taille, travail du sol...) et tentez de comprendre la raison de cette attaque afin de pallier ce problème avec des variétés plus résistantes ou par la lutte biologique (coccinelles...).

› Les "aides" à l'entretien : méthodes préventives

Pour éviter la pousse des "herbes folles" (mauvaises herbes), plusieurs outils peuvent être utilisés : ils éviteront le désherbage (manuel ou chimique) :

• **les plantes couvre sol** : à installer au pied des arbres, sous les arbustes, sur un talus... Une bonne plante couvre sol devra couvrir d'une façon dense et être adaptée à la luminosité du lieu où elle sera installée (on peut citer : millepertuis (Hypericum), lierre (Hedera), pachysandra, pervenche (Vinca), houttuynia cordata, corbeille d'or (Alyssum Saxatile...)).

• **le paillage naturel** : broyat de végétaux (attention à utiliser des branches sans parasites ni maladies), copeaux ou débris de bois, écorces : coques de cacao, écorces de pin (attention l'écorce de pin a tendance à acidifier le sol), tonte de gazon (éviter d'utiliser des plantes à graines et ne les laissez pas se décomposer), paillis de lin ou de chanvre. Leur durée de vie est de 1 à 3 ans selon l'épaisseur installée.

• **les bâches plastiques et les toiles tissées** : elles ne peuvent pas être utilisées à très long terme car le sol s'appauvrit.



c) Entretien et protection *SUITE*

› Désherbage

Déterminez votre stratégie de désherbage : sur chaque lieu à traiter, choisir le moyen le mieux adapté à votre problème en fonction du lieu et de l'environnement (proximité d'une rivière...).

Adaptez le moyen de désherbage au stade de pousse et à la quantité à éliminer :

- **le désherbage manuel** : la combinaison "arrachage, binage et ratissage" est la méthode la plus sûre et la plus écologique d'éliminer la plante indésirable. Si l'opération est renouvelée dès son apparition, le travail ne sera pas insurmontable ; par contre, il n'exige aucun retard.
- **le faux semis** : consiste à préparer le sol 15 jours avant le semis (favorise la germination des graines de mauvaises herbes enfouies dans le sol). Au moment du semis, il suffit d'arracher les mauvaises herbes d'un coup de ratissoire.
- **le traitement thermique** : consiste à provoquer un choc de température sur la plante qui la fera périr (eau bouillante ou brûleur à gaz...).
- **le traitement chimique** : il doit être le dernier recours dans votre stratégie d'entretien.

Utilisez le produit adéquat à votre problème :

- **l'anti-germinatif** : de pré-levé est utilisé pour prévenir la pousse, il doit ainsi être passé fin mars ;
- **le désherbant** : de post-levé sert à tuer les herbes existantes, il est à pulvériser au printemps et durant l'été ;
- **le débroussaillant** : est indiqué pour des végétaux plus résistants tels que les ronces.

ATTENTION

Veillez à employer la dose de produits préconisée par le fabricant ; en effet, le produit ne sera pas plus efficace avec une surdose qui générera une pollution directe des eaux.

Le site www.phyteauvergne.org dispense des informations sur le désherbage pour les particuliers et les professionnels.

› Protection pendant les périodes de travaux

Pensez à protéger vos végétaux durant les travaux car les blessures (branches, écorces, racines) peuvent les mettre en péril.

› Lutter contre la dégradation

Distinguez tout d'abord le type de dégradation :

• **Dégradation d'usage** : avant de lutter contre ces dégradations, identifiez la raison pour laquelle l'utilisateur fait cette dégradation (aménagement existant en inadéquation avec les zones de circulation, flemmardise). Le problème identifié, revoyez votre aménagement (installez des matériaux spéciaux : plaque plastique de pelouse contre le piétinement, pas japonais...), installez de nouveaux végétaux ou revoyez vos points de circulation.

• **Vandalisme** : quelques trucs pourront vous aider à lutter contre ces dégradations : fixez vos jardinières au support ; plantez des végétaux non fleuris, ils s'enracineront avant l'apparition des fleurs ; plantez des végétaux à épines ; faites disparaître rapidement la dégradation (repeindre, replanter...).



c) Entretien et protection *SUITE*

• Hivernage et protection contre le froid

Pensez à protéger contre le froid de l'hiver les plantes fragiles (géraniums, pélargoniums, plantes méditerranéennes...).

• Sécurité

Le maire doit assurer la sécurité des biens et des personnes sur sa commune. Ainsi, il peut être tenu responsable en cas de problème relatif au domaine communal avec des usagers : bâtiment (chute de tuiles...), mobilier urbain (aire de jeux...), aménagement paysager (chute de branche, d'arbre...), personnel communal (non respect des consignes de sécurité).



LES ÉQUIPEMENTS ET LES ESPACES DE JEUX

sont soumis à une réglementation particulière imposant des contrôles réguliers visant à assurer la sécurité des usagers. Il est recommandé d'avoir une démarche similaire pour le suivi du patrimoine arboré notamment ancien.

d) Donner une dynamique fleurissement, inciter les particuliers

L'embellissement par le végétal et la fleur sera d'autant plus réussi si les habitants et la commune participent d'une façon complémentaire à cette mise en valeur de leur cadre de vie.

Aussi, les points ci-après peuvent être envisagés pour donner une dynamique de fleurissement.

- **Organisation d'un concours communal** : distribution de prix aux lauréats ou directement à la population...
- **Créer ou associer les associations de fleurissement** : faire participer les riverains à l'entretien et à l'arrosage d'un fleurissement installé par la commune ou par eux-mêmes sur le territoire communal à proximité immédiate de leur habitation. Partenariat à établir avec les riverains.
- **Organisation de festivités en rapport avec le fleurissement** : marché aux plantes, balade à la découverte des fleurs et de la végétation naturelle qui nous entourent, bourse d'échange, visite des serres municipales...
- **Encourager l'échange de savoir** : faire participer les enfants, organiser des rendez-vous de taille, de greffage...



IV. Présenter sa commune au concours de fleurissement

• Avant la visite

- **Le fleurissement accompagne l'organisation communale**, il doit donc être présenté au travers de celle-ci (bâtiments communaux : écoles, bibliothèque ; zones de rencontre : parcs, chemins piétonniers... ; zones de loisirs : plan d'eau...).
- **Montrer la progression** du fleurissement et expliquer le travail réalisé pour obtenir ce résultat :
 - nouvelles réalisations,
 - utilisation du fleurissement toute l'année,
 - plantes utilisées, diversité, production ou approvisionnement, quantités utilisées, nombre d'arbres d'alignement, de jardinières, de massifs...
 - manifestations relayées par le fleurissement et/ou manifestation de thème fleurissement,
 - personnel communal affecté au service Espaces Verts, (effectif, surfaces de tonte...) ou délégation de mission (création de massif par l'entreprise).
- **Définir quels sont les éléments** importants à communiquer et ceux qui le sont moins.
- **Comment montrer ces éléments** lors de la visite du jury ? Par le biais d'un circuit de visite, à l'oral dans le véhicule, par le biais d'un document à remettre au jury.
- **Définir qui sera chargé de guider**, d'expliquer et de répondre au jury lors de sa découverte de l'embellissement de votre commune, de votre organisation communale, de vos orientations, de vos réalisations, de vos projets... L'idéal est la présence conjointe d'un élu communal et d'un employé chargé du fleurissement sur le terrain.

• Pendant la visite

- **Aller à l'essentiel**, éviter le superflu
- **Etre positif**, précis et à l'écoute du jury



*Fleurir,
c'est embellir la vie.*